

Les effectifs d'apprentis en 2006-2007

À la rentrée 2006, 31 145 apprentis sont inscrits dans des formations du second degré et du supérieur court et long de l'enseignement professionnel agricole dans la France entière, soit une hausse de 3,2 % (près d'un millier d'apprentis supplémentaires). L'augmentation des effectifs concerne tous les niveaux mais surtout les niveaux IV, II et I. Cette population d'apprentis est en grande majorité masculine (80 %). Elle est un peu plus âgée que celle des élèves et plus souvent externe. Le principal secteur professionnel est celui de la production (44,7 %). Cependant, l'origine agricole des familles est moins représentée chez les apprentis que chez les élèves. Les apprentis ne seraient que 11 % à avoir suivi une formation scolaire agricole avant leur entrée dans l'apprentissage agricole.

En 2006, 31 100 apprentis sont accueillis dans des centres publics ou privés auxquels s'ajoutent 45 apprentis de Nouvelle-Calédonie.

Les établissements

Le nombre de centres de formation d'apprentis agricoles (CFAA) est de 155 dans la France entière. Le secteur public regroupe 98 CFAA qui sont en très grande majorité des centres constitutifs d'EPLEFPA (établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole). Le secteur privé comprend 57 CFA dont une dizaine de centres associés à des établissements d'enseignement agricole privés sous contrat, les autres étant gérés par des organismes professionnels (chambres d'agriculture, associations...).

Le nombre de CFA reste stable. Les très légères variations qui apparaissent depuis 2005 dans

quelques régions sont dues à des évolutions structurelles de CFA.

Les effectifs d'apprentis, leur évolution et leur répartition

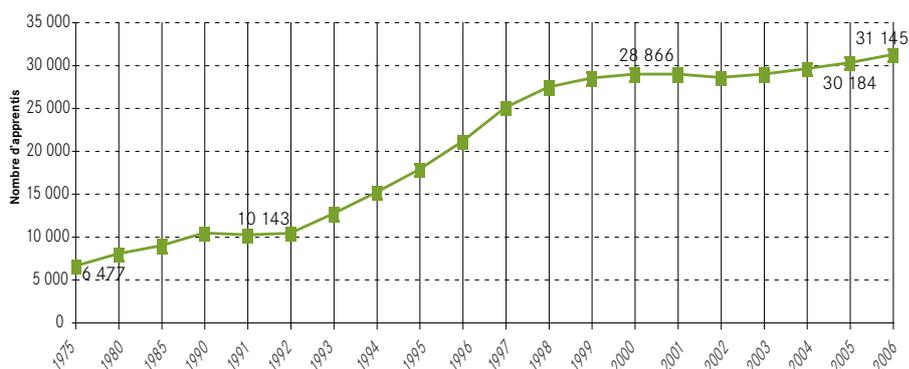
Les 31 145 apprentis sont accueillis :
- pour 23 964 d'entre eux (77 %) dans des CFA publics,
- pour 7 181 d'entre eux (23 %) dans des CFA privés.

Cette répartition évolue très peu depuis 2005 même si la croissance des effectifs varie entre ces deux secteurs : + 660 apprentis soit + 2,8 % dans le public ; + 301 apprentis soit + 4,4 % dans le privé.

La hausse globale est de 3,2 % ce qui correspond à près d'un millier d'apprentis supplémentaires par rapport à 2005. Le nombre d'apprentis agricoles poursuit sa croissance reprise depuis 2003 (figure 1).

Malgré une progression constante des effectifs féminins (+7,3 %), la population des apprentis reste majoritairement masculine (79,7 %).

●●● FIGURE I ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE 1975 À 2006

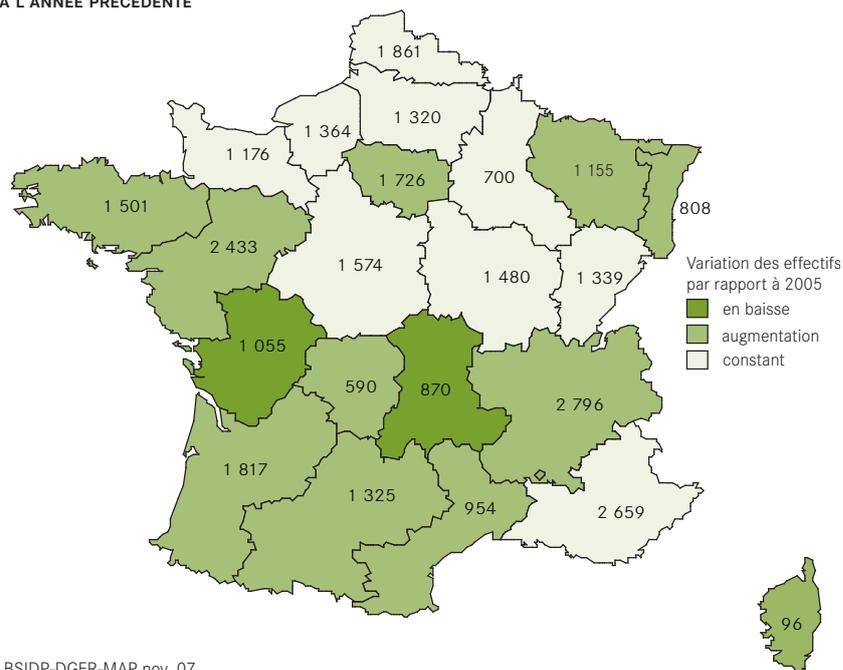


Plus des deux tiers des régions accroissent leurs effectifs. Les régions du Sud et de l'Ouest augmentent leurs effectifs et ceux de la moitié Nord de la France restent stables. Seules deux régions marquent une baisse sensible par rapport à 2005 : Auvergne (- 6 %) et Poitou-Charentes (- 5 %) (figure 2). Certaines accueillent plus de 2 000 apprentis : Rhône-Alpes (2 796 apprentis), Provence-Alpes-Côte d'Azur (2 659 apprentis) et Pays de la Loire (2 433 apprentis).

Entre 2005 et 2006, la progression des effectifs concerne tous les niveaux :

- le niveau V (voir encadré page 6) progresse à nouveau de 1,7 %
- le niveau IV poursuit sa hausse de 4,4 %,
- le niveau III augmente régulièrement ses effectifs depuis 2002 et plus sensiblement qu'en 2005, de 2,8 %,
- les niveaux I et II voient leurs effectifs en constante augmentation depuis 2000 (+ 32,4 % entre 2005 et 2006). Les formations d'ingénieur regroupent 393 apprentis et sont mises en œuvre

●●● **FIGURE 2** RÉPARTITION RÉGIONALE DES EFFECTIFS D'APPRENTIS ET ÉVOLUTION PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE



BSIDP-DGER-MAP nov. 07

par l'INA Paris/Grignon, l'ITIAPE de Genech, l'ESA d'Angers et l'IFRIA de Bretagne. Les licences professionnelles se développent : 37 jeunes en 2002, 108 en 2005 et 174 en 2006.

Cette répartition, montre une évolution sensible des niveaux de formation depuis 2000 : avec 51,5 % des apprentis en 2006-2007 contre 58,6 % en 2000-2001, les formations de niveau V ont vu leurs effectifs baisser en part

relative ; les formations de niveau IV représentent presque un tiers des apprentis soit 29,3 % (25,6 % en 2000-2001) ; les formations de niveau III passent de 14,9 % à 17 % et celles des niveaux II et I atteignent les 2,2 % (1 % en 2000-2001).

Cette répartition des apprentis par niveau de formation confirme la poursuite de l'élévation des niveaux de formation débutée en 2003-2004 (tableau 1).

●●● **TABLEAU I** RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR NIVEAU DE FORMATION ET PAR DIPLÔME ENTRE 2000 ET 2006

(France métropolitaine + DOM)

Niveaux et diplômes	Effectifs 2000-2001		Effectifs 2001-2002	Effectifs 2002-2003	Effectifs 2003-2004	Effectifs 2004-2005	Effectifs 2005-2006	Effectifs 2006-2007		Variation 2006 / 2005
	Nombre	% du total						Nombre	% du total	
CAPA et CAP	10 339	35,8	9 863	9 682	9 417	9 251	9 214	9 017	29,0	-2,1
BEPA et BEP	5 191	18,0	5 156	5 115	5 240	5 384	5 216	5 690	18,3	9,1
BPA	998	3,5	958	738	690	755	971	832	2,7	-14,3
autres	350	1,2	341	335	398	356	357	487	1,6	36,4
Total niveau V	16 878	58,5	16 318	15 870	15 745	15 746	15 758	16 026	51,5	1,7
Bac pro	3 711	12,9	3 817	4 147	4 450	4 618	5 180	5 478	17,6	5,8
BTA	629	2,2	590	381	202	140	76	67	0,2	-11,8
BP	2 670	9,2	2 718	2 569	2 695	2 857	2 880	3 028	9,7	5,1
autres	392	1,4	299	348	367	519	622	568	1,8	-8,7
Total niveau IV	7 402	25,6	7 424	7 445	7 714	8 134	8 758	9 141	29,4	4,4
BTSA et BTS	4 119	14,3	4 542	4 579	4 762	4 883	5 020	5 178	16,6	3,1
autres	170	0,6	205	146	175	223	140	127	0,4	-9,3
Total niveau III	4 289	14,9	4 747	4 725	4 937	5 106	5 160	5 305	17,1	2,8
Ingénieurs	251	0,9	279	306	320	341	362	393	1,3	8,6
Licences		0,0	14	37	59	87	108	174	0,6	61,1
autres titres	46	0,2	72	86	73	92	38	106	0,3	178,9
Total niveaux I et II	297	1,0	365	429	452	520	508	673	2,2	32,5
TOTAUX	28 866	100,0	28 854	28 469	28 848	29 506	30 184	31 100	100,0	3,0

BSIDP-DGER-MAP nov. 07

Les effectifs d'apprentis dans les formations professionnelles

Avec 13 917 apprentis soit 44,7 %, le secteur « production » au sens large (production agricole, horticulture, agroéquipement et activités hippiques) demeure le secteur dominant devant le secteur « l'aménagement » (travaux paysagers, travaux forestiers, protection de la nature et maîtrise de l'eau) qui représente 40,7 %.

formations « activités hippiques, spécialité : soigneur aide animateur » et « activités équestres ». Au sein de ces secteurs figurent quelques formations conduisant à un diplôme de l'éducation nationale (soit 2 % des effectifs).

La répartition des effectifs entre les secteurs professionnels diffère selon les niveaux et les filières (figure 3). Si la part du secteur de la « production » est majoritaire dans le niveau IV (52 %) principalement dans les filières du

baccalauréat professionnel et du brevet professionnel, le secteur de l'« aménagement » est bien représenté dans le niveau V (48 %) notamment dans les filières du CAPA.

Le secteur de la « transformation » est plus présent dans les niveaux I et II (34 %) et dans le niveau III (12 %) essentiellement dans les filières du BTSA. Le secteur des services, surtout celui lié au commerce, est plus important au niveau III (15 %).

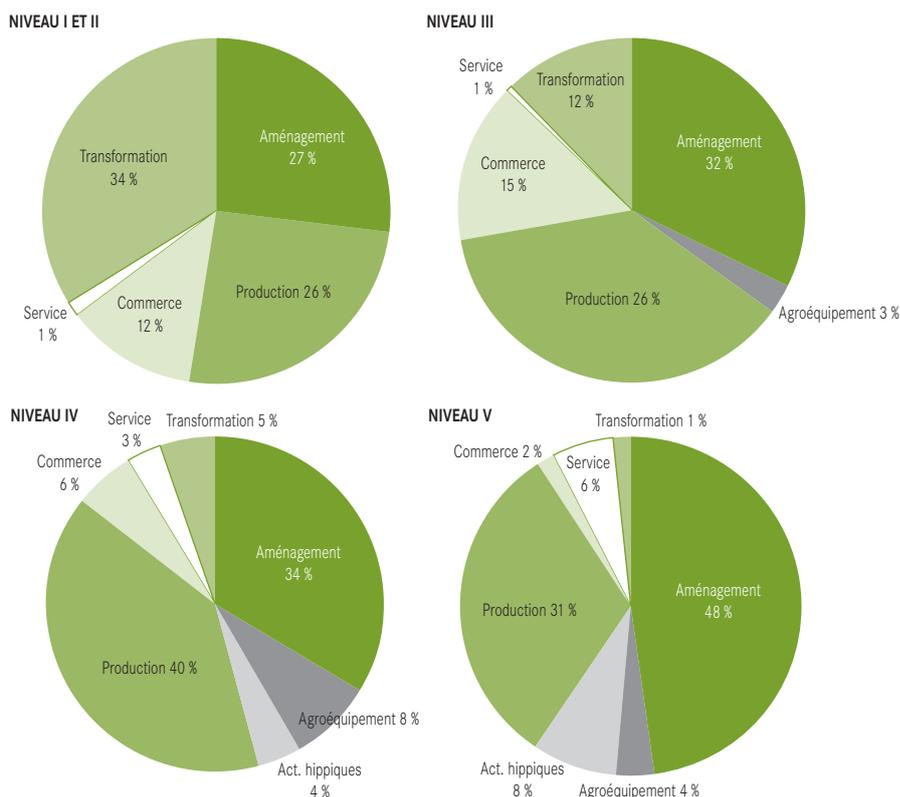
●●● **TABLEAU 2 ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'APPRENTIS PAR SECTEUR ENTRE 2000 ET 2006** (France métropolitaine + DOM)

Secteurs	2000-2001							2006-2007		Évolution 2006/2005
	Effectif	% du total	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	Effectif	% du total	%
Production agricole	12 729	44,1	12 183	11 633	11 541	11 561	11 643	10 768	34,6	-7,5
Agroéquipements	1 000	3,5	1 107	1 177	1 299	1 138	1 351	1 468	4,7	8,7
Activités hippiques	1 686	5,8	1 741	1 652	1 675	1 602	1 673	1 681	5,4	0,5
Aménagement	9 660	33,5	9 785	10 100	10 280	11 013	11 767	12 644	40,7	7,5
Transformation	1 451	5	1 573	1 420	1 480	1 354	1 400	1 563	5	11,6
Commercialisation	1 433	5	1 570	1 542	1 473	2 194	1 779	1 700	5,5	-4,4
Services	907	3,1	895	945	1 100	644	571	1 276	4,1	123,5
Totaux	28 866	100	28 854	28 469	28 848	29 506	30 184	31 100	100	3

BSIDP-DGER-MAP nov. 07

L'écart se réduit entre ces deux secteurs (tableau 2). En effet, si le nombre d'apprentis diminue en « production » (- 5,1 %) depuis 2005-2006, il poursuit sa progression en « aménagement » (+7,5 %). Il faut souligner le développement important du secteur de l'aménagement depuis 2000 (+30,9 %). Les autres secteurs, ceux des « services » et de la « transformation » représentent respectivement 9,6 % et 5 % des effectifs. Le secteur de la « transformation » progresse assez sensiblement (+ 11,6 %). Celui des services augmente ses effectifs de 26,6 %. Ce secteur est assez diversifié puisqu'il comprend le commerce (57,1 % de ce secteur), les services aux entreprises (5,5 % de ce secteur) et les services aux personnes (37,4 %) dont les

●●● **FIGURE 3 RÉPARTITION PAR SECTEUR PROFESSIONNEL ET NIVEAU**



BSIDP-DGER-MAP nov. 07

Les caractéristiques de la population des apprentis et ses différences par rapport à la population scolaire

Près de 80 % des apprentis sont des garçons ce qui est lié au poids des secteurs de « la production » et de « l'aménagement ». La part des filles est plus élevée dans les niveaux I et II.

Les secteurs de la « transformation », de la « commercialisation » et des « services aux personnes » sont les plus féminisés (respecti-

vement 52,1 %, 51,7 % et 81,1 % des filles). Mais ils ne représentent que 14,6 % de l'ensemble des secteurs. Cependant une fille sur deux est inscrite dans une formation du secteur de la production. Il faut rappeler que la population scolaire est composée de 50,2 % de garçons, toutes classes et filières confondues. Si on ne considère que les filières ou secteurs professionnels, les écarts dans la répartition entre garçons et filles diminuent entre les deux voies de formation (tableau 3). Les apprentis sont légèrement plus âgés que les élèves. Dans

les formations du CAPA, BEPA, BAC PRO et BTSA, les âges respectifs calculés sur la même base (âges révolus au 1^{er} janvier 2007) sont un peu supérieurs chez les apprentis surtout en BEPA et en BTSA (17,6 ans pour les apprentis, 16,9 pour les élèves en BEPA ; et respectivement 20,5 ans et 19,8 ans en BTSA).

L'internat dans l'établissement concerne 40 % des apprentis (56,6 % des élèves). 24 % des apprentis (6,4 % des élèves) sont externes et ne sont dans l'établissement que pour suivre les enseignements.

La rubrique sur les catégories socioprofessionnelles est renseignée pour la première fois dans cette enquête. Aucune comparaison avec les années antérieures ne peut donc être faite. Il faut signaler la part importante des apprentis qui ne répondent pas à cette question soit 33 %. Cette proportion est encore plus forte dans les niveaux I et II (tableau 4).

●●● **TABLEAU 3** RÉPARTITION PAR GENRE ET PAR SECTEUR PROFESSIONNEL EN 2006

(France métropolitaine + DOM)

Secteur professionnel	Apprentissage		Formation initiale scolaire	
	Effectifs totaux	% de garçons	Effectifs totaux	% de garçons
Aménagement	12 644	94,8	19 402	84,3
Général	-	-	59 936	59,5
Production	13 917	77,3	38 620	68,4
Service aux entreprises	162	79,6	1 851	10,0
Service aux personnes	604	18,9	40 354	7,7
Service Commercial	1 700	48,3	8 822	40,3
Transformation	2 073	47,9	4 870	41,8
Total	31 100	79,7	173 855	50,2

BSIDP-DGER-MAP nov. 07

●●● **TABLEAU 4** PART DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES PAR NIVEAU DE FORMATION EN 2006 (France métropolitaine + DOM)

	Effectif total	Part des catégories socioprofessionnelles									
		Agriculteur exploitant	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres personnes sans activité professionnelle	Non renseigné	
Niveau I	393	0,8	1,0	3,6	0,8	0,8	0,3	0,0	0,0	92,9	100 %
Niveau II	280	11,8	6,1	6,8	3,9	2,5	4,6	0,7	7,9	55,7	100 %
Niveau III	5 305	14,0	7,9	9,0	8,0	11,8	12,7	2,2	1,4	33,0	100 %
Niveau IV	9 141	15,4	7,8	5,4	6,4	12,5	17,1	1,7	2,3	31,5	100 %
Niveau V	15 981	6,9	7,8	3,9	6,8	14,7	21,4	1,5	4,8	32,2	100 %
Total	31 100	10,6	7,7	5,2	6,8	13,2	18,2	1,7	3,4	33,1	100 %

BSIDP-DGER-MAP nov. 07

Les apprentis qui se disent originaires du milieu agricole sont au nombre de 3 790 (3 286 enfants d'agriculteurs exploitants et 504 enfants d'ouvriers agricoles) et représentent 12,2 % des effectifs (10,6 % d'agriculteurs exploitants, 1,6 % d'ouvriers agricoles). La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée est celle des ouvriers non agricoles avec 16,6 %. Celle des employés atteint

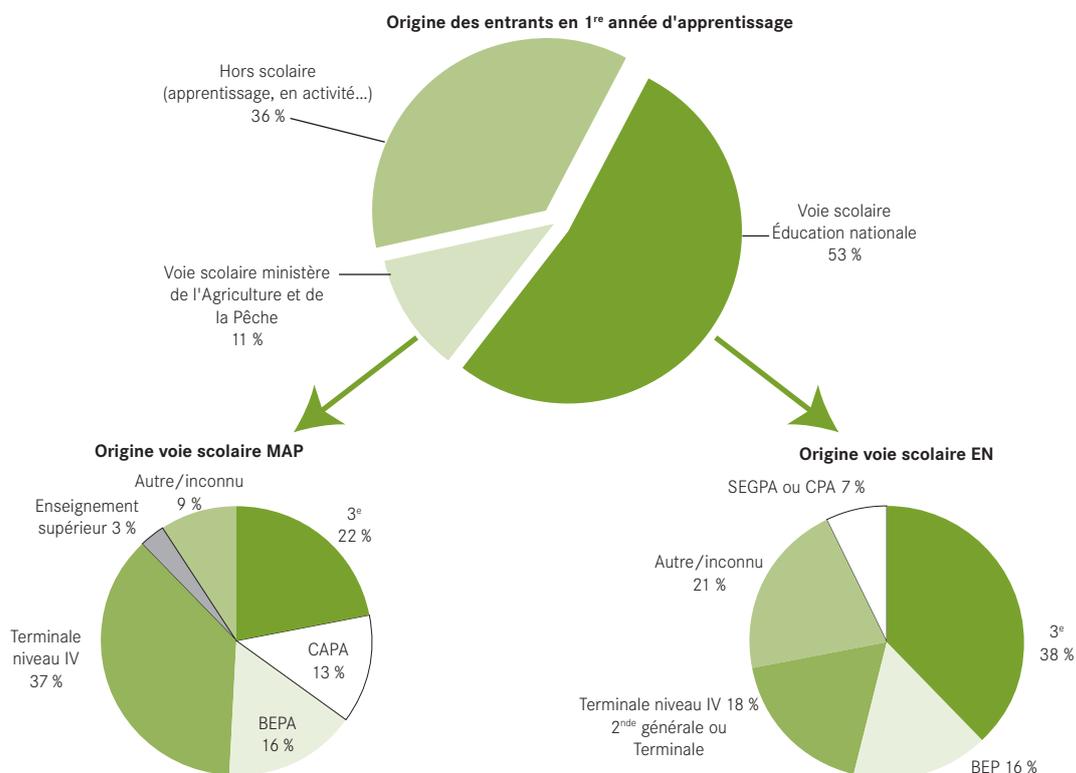
employés, 20 % de familles de cadres et professions intermédiaires. Ces deux dernières catégories sont plus représentées chez les élèves.

Les origines scolaires, plus détaillées que dans les enquêtes précédentes, sont renseignées pour chaque apprenti.

L'analyse des résultats porte ici sur l'origine des entrants en 1^{re}

CAPA (240) ou en BEPA (145). Ils sont 13 % (250 jeunes) à avoir accompli une première année de CAPA (190) ou de BEPA (55) et 16 % (300 jeunes) une classe de terminale de CAPA (50) ou de BEPA (230). 70 % de ces BEPA s'inscrivent en BAC PRO, 13 % en BPA. Sur les 37 % (650) originaires d'une classe de terminale de niveau IV, 440 intègrent une classe de BTSA, les autres se

●●● **FIGURE 4** ORIGINE DES APPRENTIS



BSIDP-DGER-MAP nov. 07

13,2 %. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise comptent pour 7,7 %. Les professions intermédiaires et les cadres représentent 12 %. Il faut souligner que la part la plus importante des enfants d'agriculteurs se rencontre dans les niveaux IV et III (respectivement 15,4 % et 14 %). Chez les élèves, 15,4 % sont originaires de milieu agricole (14 % d'agriculteurs exploitants, 1,4 % d'ouvriers agricoles), 44 % sont issus de familles d'ouvriers et

année d'un cycle de formation, soit sur 16 921 jeunes.

Près de 1 800 apprentis se déclarent comme ayant été inscrits l'année précédente dans une formation scolaire agricole, ce qui représente 11 % seulement des effectifs dans les classes de première année en CFAA (figure 4). Parmi ces anciens élèves de l'enseignement agricole, 22 % viennent d'une classe de 3^e (400 jeunes) et entrent surtout en

réinscrivent dans le niveau IV. Enfin, une cinquantaine déclare venir d'un établissement d'enseignement supérieur agricole pour intégrer une filière d'ingénieur dans l'apprentissage.

Environ 9 000 apprentis viennent d'une formation scolaire de l'éducation nationale, ce qui représente un peu plus de la moitié (53 %) des effectifs des classes de première année en CFAA. Ils sont 7 % à venir d'une classe de

SEGPA ou CPA, 38 % d'une classe de 3^e (3 445), 16 % d'une classe de 2nde générale ou de terminale BEP (1 440), 18 % proviennent d'une classe de terminale du niveau IV (1 681). Parmi ces derniers, 74,4 % (1 250) ont choisi de suivre une formation conduisant au BTSA.

Les autres apprentis au nombre de 6 000 non issus de la voie scolaire, soit 36 %, sont originaires de l'apprentissage pour la plupart. Une faible part était soit en emploi ou en stage ou sans emploi.

Dans l'ensemble des apprentis (toutes années confondues), 7,3 % ne répondent pas à la question portant sur le dernier diplôme obtenu. Un apprenti sur quatre déclare n'avoir encore aucun diplôme, 14 % disent avoir un brevet des collèges. Les autres ont déjà obtenu un diplôme professionnel : 11,7 % un CAP/CAPA, 14 % un BEP/BEPA, 17,2 % un baccalauréat (8,8 % un baccalauréat professionnel), 2,8 % sont diplômés de niveau III (1,8 % ont un BTS/BTSA), 0,3 % du niveau II.

Parmi les 2 607 apprentis inscrits en 1^{re} année de BTSA, près de la moitié est issue d'une formation de

niveau IV de l'enseignement professionnel. A peine un apprenti sur quatre était inscrit en formation secondaire générale ou technologique. 15 % des effectifs étaient inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur et 4 % reprennent des études après un emploi ou une recherche d'emploi. Enfin pour 14 % des apprentis, l'information relative à l'origine scolaire ne permet pas de les répertorier dans ces catégories. L'analyse du dernier diplôme obtenu pour l'ensemble de la population en BTSA confirme cette répartition puisque 45 % de l'ensemble des apprentis déclarent être titulaires d'un diplôme de l'enseignement professionnel et

40 % d'un diplôme de l'enseignement général et technologique. Seulement 4 % ont déjà obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur.

Cette structuration de la population des apprentis en formation BTSA se démarque sensiblement de la population étudiante en BTSA dont l'origine scolaire est majoritairement issue de l'enseignement général et technologique (58 %). La part des étudiants issus d'un enseignement professionnel représente à peine le tiers de la population.

Francine Derambure,
DGER-MAP

CORRESPONDANCE ENTRE LES FILIÈRES CONDUISANT À UN DIPLÔME ET LES NIVEAUX

Niveau V	CAPA (certificat d'aptitude professionnelle agricole), BEPA (brevet d'études professionnelles agricoles), BPA (brevet professionnel agricole).
Niveau IV	Bac Pro (baccalauréat professionnel), BTA (brevet de technicien agricole), BP (brevet professionnel)
Niveau III	BTSA (brevet de technicien supérieur agricole)
Niveau II	Licence professionnelle
Niveau I	Ingénieur
Autres	CSA (certificat de spécialisation agricole), TH (titre homologué), mention dans le niveau considéré

LES PROCHAINS NUMÉROS SUR CHLOROFIL. FR

StatEA n° 07-10

La rentrée scolaire 2007 – début décembre 2007

StatEA n° 07-11

Les effectifs 2007 des formations générales, technologiques ou professionnelles – mi-décembre 2007

» Pour en savoir plus...

www.chlorofil.fr

Méthodologie

Source

La base nationale des données individuelles des apprentis inscrits et présents au 31 décembre 2006 est exhaustive pour la métropole et pour les DOM.

Les modalités de réalisation de l'enquête sur l'apprentissage agricole, que la DGER effectue conjointement avec le ministère de l'éducation nationale (MEN) ont été changées. En 2006-2007, la collecte papier a été complètement remplacée par une remontée de données individuelles permettant de récolter des données plus détaillées.

L'homogénéisation du champ des formations établie en 2005 pour le comptage des apprentis à attribuer au secteur de l'enseignement agricole est conservée en 2006 et permet d'établir des comparaisons entre ces deux dernières années.

Les apprentis du secteur agricole comptabilisés sont :

-l'ensemble des apprentis suivant une formation dans les CFA agricoles publics tous diplômes (agriculture ou EN)

-les apprentis suivant une formation aboutissant uniquement à un diplôme agricole au sein des autres CFA.